



Solution pour garder sa maison après un divorce

Par **campuce**, le **20/01/2008** à **14:16**

Bonjour ma femme à quitté le domicile conjugal le 31 octobre 2007 pour vivre avec une femme .Toute la procédure de divorce à été engagée .J'ai obtenu à ce jour pour mes trois enfants la garde alternée, une semaine chez l'un et une semaine chez l'autre. Je veux garder la maison que nous avons payé ensemble, car prendre un appartement me reviendra aussi chère ,si non plus chère que le prêt que je paie seul actuellement qui est de 700euros part mois. Les moyens dont je dispose ne me permettent pas de payer la Soulte qui revient à madame, mon taux d'endettement étant trop élevé auprès des banques, toutes les solutions sons les bien venues s'il y en a une .Merci de votre réponse. Campuce

Par **KATE**, le **21/01/2008** à **16:21**

TU DEVRAIS VENDRE CETTE MAISON ET EN LOUER UNE PAR LES HLMS POUR PAYER MOINS CHER,seul pas la peine de garder cette habitation qui te reviendra chère,pense à tes gosses.

Par **campuce**, le **22/01/2008** à **01:36**

Bonjour KATE .Je ne sais pas si je peux te répondre de cette façon, je te remercie de ta réponse mai j'y avais déjà pensé. Si j'ai posé cette question, justement c'est que les enfants me supplient de ne pas vendre. Si je dois quitter le village où je vie actuellement causera des

complications pour l'école, et autres que je ne peux exposer sur le forum. J'adopterai cette solution en dernier recours si je n'ai pas le choix .Merci encore CAMPUCE

Par **KATE**, le **23/01/2008** à **14:33**

REFAIRE SA VIE ET TOUT EFFACER VOILA LA SOLUTION POUR UN DEMARRAGE A ZERO;il y a tant de logements que je pense qu'il ne faut pas s'accrocher à celui là ,mon expérience et mon vécu prouvent que c'est la meilleure solution même si les juges privilégient la stabilité pour les enfants.qui est stable aujourd'hui même pas la justice!!!!

Par **campuce**, le **23/01/2008** à **19:30**

Bonjour kat je te remercie encore une fois de te soucier de mes problèmes, je te remercie aussi pour tes conseils. JE te promets d'y réfléchir, mais c'est frais que c'est dur pour moi de tout oublier pour les enfants aussi qui croient toujours que un jour le couple se reformera avec leur mère .Tu n'as pas obligé de me répondre à chaque fois, je ne voudrai pas abuser de ton temps .Au plaisir .Sur ce je te quitte cordialement. Canpuce.

Par **dicto**, le **19/02/2008** à **23:27**

Un site semble proposer une solution pour ta situation gardez-votre-maison.com
Tu peux essayer de les contacter

Par **campuce**, le **21/02/2008** à **02:47**

BONJOUR.Je vois que vous m'avez pas laissé tombé, je te remercie pour le lien dicto cela va mettre bien utile je vais peut-être pouvoir, grâce à toi sauver les meubles ,merci à tous .à+
Campuce